

PROGRAMMATION LOISIRS



Numéro 33

Hiver 2019

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE

Service des Loisirs de Sainte-Mélanie

Le service des Loisirs est fier de vous présenter la programmation **Hiver 2019**. Une panoplie d'événements et d'activités pour tous sont au menu vous permettant de profiter au maximum de l'hiver qui est arrivé super tôt cette année.

L'équipe des travaux publics a travaillé très fort pour que l'état de la glace des **patinoires** vous permettent de patiner librement ou de jouer au hockey. Je vous invite à venir rencontrer Sylvain Genest, notre surveillant de patinoires au Centre des Loisirs. L'horaire des patinoires est indiqué en page 4.

Un projet pilote pour cette année: les amateurs de randonnées en raquettes peuvent profiter du **parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles** tout au long de l'hiver. Vous pourrez vous réchauffer grâce à une roulotte chauffée qui a été installée à la porte de Sainte-Mélanie. Le parc des Chutes sera ouvert aux **randonneurs en raquettes les samedis et dimanches de 8h à 17h**. Vous pourrez profiter de ce joyau de plein air situé à 10 minutes de chez nous. Une contribution volontaire des utilisateurs sera appréciée pour soutenir cette belle initiative.

La Municipalité de Sainte-Mélanie s'implique cette année dans l'organisation du **Festi-Glace de la MRC de Joliette** qui se tiendra du 8 au 17 février 2019. Une panoplie d'activités, de spectacles, de feux d'artifice vous seront offerts, sans oublier la superbe patinoire sur la rivière L'Assomption qui vous permettra de patiner, marcher et de profiter de l'hiver dans une ambiance festive. La programmation du Festi-Glace 2019 sera bientôt disponible à l'adresse <http://www.festiglance.ca/programmation>.

Nous avons modifié nos **pistes de ski de fond** cette année en tenant compte des remarques et suggestions que des citoyens nous ont partagées lors de rencontres. Les pistes de ski de fond sont maintenant situées du côté du Domaine François qui se prend par le 2^e rang. Le stationnement et le départ des pistes sont situés à côté des anciens séchoirs à tabac. Grâce au travail de la famille Vincent, nous avons effectué quelques modifications rendant encore plus sécuritaires et accessibles nos pistes de ski de fond.

Quant à la piste qui part du Centre des loisirs, elle a été transformée en **sentier de randonnée pédestre ou de raquettes**. Je tiens à remercier les propriétaires qui acceptent de nous donner un droit de passage sur leur terre pour vous offrir nos pistes. Une **formation de ski de fond** sera donnée par monsieur Didier Pain le **18 janvier** de 13 heures à 16 heures. Vous devez vous inscrire au préalable.

Depuis le mois de septembre, nous avons le privilège d'avoir une **coordonnatrice à notre bibliothèque municipale**. Sa présence améliore et diversifie les services qui y sont offerts, ce qui nous permet d'offrir une programmation culturelle. Il est important de spécifier que tous ces services sont rendus possibles grâce à une incroyable implication de bénévoles soutenus par Ghislaine Beaufort, notre coordonnatrice. Je vous invite à être à l'affût des nombreuses activités et à en profiter en grand nombre.

Les Municipalités de Sainte-Mélanie et de Saint-Ambroise-de-Kildare vous ont préparé une super **semaine de relâche qui se déroulera du 4 au 8 mars 2019**. Plusieurs sorties et activités permettront aux tout-petits de profiter de cette semaine de congé scolaire. La programmation est indiquée en page 4.

À partir du mois de février, nous aurons la chance d'avoir un **panneau d'affichage électronique** installé à l'extérieur près de la bibliothèque. Soyez à l'affût des différentes informations, activités, organismes et événements qui vous seront présentés par ce moyen de diffusion moderne et actuel.

Nous préparons notre **camp de jour 2019** dont la date d'**inscription** est prévue pour le **9 avril de 9h à 20h** à la Municipalité. Encore cet été nous attendons plus de 200 enfants qui passeront une partie de l'été à s'amuser avec notre équipe d'animation. Présentement, nous sommes à la recherche d'une ou d'un coordonnateur de camp de jour et de plusieurs animateurs. Si vous êtes intéressés, vous devez me faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitae à martin.alarie@sainte-melanie.ca en mentionnant le poste convoité, soit celui de la coordination ou de l'animation.



Inscription

LUNDI 14 JANVIER 2019 DE 9 H À 17 H

MARDI 15 JANVIER 2019 DE 9 H À 20 H

Hôtel de Ville (10, rue Louis-Charles-Panet)

Pour toute information concernant l'une ou l'autre de ces activités, veuillez contacter Martin Alarie, technicien en loisirs au 450 889-5871 poste 234.

Cours et ateliers offerts à Sainte-Mélanie

PROGRAMMATION ENFANTS

HOCKEY COSOM (5 à 12 ans)

Horaire: **Lundi** de 15h30 à 16h30
Lieu: École Ste-Hélène
Durée: 8 semaines
Début: **28 janvier**
Coût: 30 \$



HOCKEY EXTÉRIEUR

En collaboration avec Para'S'cool, nous offrons aux enfants de venir jouer au hockey pendant 8 semaines à l'extérieur sur nos patinoires.

Horaire: **Mardi**
Peewee 5 à 8 ans à 18h 15 à 19h15
Ban tam 9 à 12 ans 19h15 à 20h15

Lieu: École Ste-Hélène
Durée: 8 semaines
Début: **8 janvier au 26 février**
Coût: 100 \$



À partir du mois de janvier, les ateliers auront lieu sur les patinoires extérieures. Horaire à venir. Pour le hockey extérieur, l'équipement complet est requis.

SAMEDI DE JOUER EN FAMILLE

Horaire: **Samedi** de 10h à 12h
Lieu: Gymnase de l'école Ste-Hélène
Durée: 8 semaines
Début: **2 février**
Coût: Gratuit

Venez jouer au gymnase le samedi matin en famille. Une animatrice vous fera découvrir plein de nouveaux jeux.



PROGRAMMATION ADULTES

YOGA

Horaire: **Lundi** de 19h15 à 20h30
Lieu: Salle municipale
Durée: 10 semaines
Début: **28 janvier**
Coût: 138 \$



BADMINTON

Horaire: **Lundi**
18h30 à 19h30
19h30 à 20h30
20h30 à 21h30
Lieu: École Ste-Hélène
Durée: 10 semaines
Début: **28 janvier**
Coût: 60 \$



COURS DE DANSE EN LIGNE

Horaire: **Mardi** de 9h30 à 11h30
Lieu: Salle Oasis-Joly
Début: Début janvier
Coût: 6 \$ par atelier



YOGA

Horaire: **Mardi** de 10h à 11h30
Lieu: Salle municipale
Durée: 6 semaines
Début: **29 janvier**
Coût: 75 \$



Le yoga invite à délier son corps et à apaiser son esprit, une pratique proposée dans le respect et la prudence. La nature du yoga est de s'adapter à la personne. Veuillez apporter votre tapis de yoga et une couverture.

YOGA 50 ANS ET +

Horaire: **Mercredi** de 13h30 à 14h30
Lieu: Salle municipale
Durée: 10 semaines
Début: **30 janvier**
Coût: 138 \$ - 10% pour 55 et +

VOLLEY BALL INTÉRIEUR

Horaire: **Mercredi** de 18h30 à 21h
Lieu: École Ste-Hélène
Durée: 10 semaines
Début: **30 janvier**
Coût: 65 \$



PICKLEBALL

Horaire: **Judi**
18h30 à 20h00
20 h à 21 h 30
Lieu: École Ste-Hélène
Durée: 8 semaines
Début: **31 janvier**
Coût: 65 \$



Venez découvrir un mélange de plusieurs sports: tennis, badminton et tennis de table. Le pickleball est facile à jouer et est moins exigeant pour les muscles et articulations. Ce sport peut être pratiqué par des gens de tout âge.

INFORMATIQUE

Tablette et téléphone « Android »

Horaire: **Judi** de 18h à 19h30 cours avancé
Judi de 19h40 à 21h cours débutant
Lieu: Sous-sol de l'Hôtel de Ville
Durée: 10 semaines
Début: **31 janvier**
Coût: 95 \$

Venez découvrir les possibilités que votre tablette et téléphone « **Android** » vous offrent afin de les exploiter au maximum. Veuillez prendre note qu'il est obligatoire que votre tablette ou téléphone soit de marque Android

GYMNASTIQUE DU CERVEAU

Horaire: **Judi** de 13h30 à 15h
Lieu: Salle municipale
Durée: Calendrier scolaire
Début: **10 janvier**
Coût: Gratuit



Cours offert en collaboration avec la Commission scolaire des Samares. Ce cours vous permettra de développer des outils pour stimuler et maintenir votre cerveau actif. Inscription auprès de Martin Alarie au 450 889-5871 poste 234.

EXPRESSION DE SOI PAR LE MOUVEMENT

Horaire: **Judi** de 19h à 20h30
Lieu: Salle municipale
Durée: 8 semaines
Début: **31 janvier**
Coût: 120 \$

Explorer et découvrir et apprécier votre langage corporel unique et à créer une danse original témoignante et mettant en valeur cette unicité

YOGA MÉDITATION

Horaire: **Dimanche** de 10h à 11h
Lieu: Sous-sol de l'Hôtel de Ville
Date: **24 février**
Coût: 26 \$

ATELIER ÉQUILIBRES ET INVERSIONS

Horaire: **Dimanche** de 10h à 11h
Lieu: sous sol de l'hôtel de ville
Date: **31 mars**
Coût: 26 \$

FORMATION SKI DE FOND

Date: **Vendredi 18 janvier**
de 13 h à 16 h
Lieu: Centre des loisirs
Coût: Gratuit (inscription obligatoire)

Venez rencontrer monsieur Didier Pain qui vous donnera une mine d'informations pour votre saison de ski de fond. L'atelier se donnera de 13h à 14h30 au Centre des loisirs et de 14h30 à 16h dans les sentiers.



Lieux où se donnent les cours à Sainte-Mélanie

Salle municipale et sous-sol de l'Hôtel de Ville: 10, rue Louis-Charles-Panet
Gymnase de l'école Ste-Hélène: 100, rue de l'Église
Centre des loisirs: 20, rue des Ormes
Salle Oasis-Joly: 100, rue des Ormes

Lieux où se donnent les cours à Saint-Ambroise-de-Kildare

Chalet des loisirs: 777, rue du Sentier du Parc
Salle municipale et salle Ester-Blondin: 750, rue Principale
Presbytère: 780, rue Principale
École Notre-Dame-de-la-Paix: 961, des Commissaires



Cours et ateliers offerts à Sainte-Ambroise-de-Kildare

INITIATION AU PATIN

Horaire: **Dimanche**
3 à 6 ans: 9h à 10h
6 à 8 ans: 10h à 11h
Lieu: Chalet des loisirs
Durée: **13 janvier au 10 février**
Coût: 75 \$

PATINAGE ARTISTIQUE 7 À 10 ANS

Horaire: **Dimanche** de 11h à midi
Lieu: Chalet des loisirs
Durée: **13 janvier au 10 février**
Coût: 75 \$

DANSE CRÉATIVE 4 À 6 ANS

Horaire: **Lundi** de 17h15 à 18h15
Lieu: Salle municipale
Durée: **14 janvier au 11 mars**
Coût: 80,50 \$

PUISSANCE X (16 ANS ET PLUS)

Horaire: **Lundi** de 19h à 20h
Lieu: Salle municipale
Durée: **14 janvier au 25 mars**
Coût: 103,50 \$

CHEERLEADING (7 ANS À 12 ANS)

Horaire: **Mardi** de 18h30 à 19h30
Lieu: Salle municipale
Durée: **15 janvier au 26 mars**
Coût: 86,25 \$

ZUMBA

Horaire: **Mardi** de 18h30 à 19h30
Lieu: École Notre-Dame-de-la-Paix
Durée: **15 janvier au 2 avril**
Coût: 103,50 \$

YOGA

Horaire: **Mardi** de 19h à 20h
Lieu: Salle Ester-Blondin
Durée: **15 janvier au 26 mars**
Coût: 103,50 \$

ENSEMBLE VOCAL (9 À 16 ANS)

Horaire: **Mercredi** de 18h à 19h
Lieu: Presbytère
Durée: **16 janvier au 13 mars**
Coût: 120 \$

ZUMBA GOLD (55 ANS ET +)

Horaire: **Mercredi** de 10h30 à 11h30
Lieu: Salle municipale
Durée: **16 janvier au 27 mars**
Coût: 87,75 \$

GUIWARE (6 ANS À 16 ANS)

Horaire: **Mercredi** de 19h à 20h
Lieu: Presbytère
Durée: **16 janvier au 13 mars**
Coût: 160 \$

KRAV MAGA PARENT-ENFANT

Horaire: **Jedi** de 18h à 19h
Lieu: Salle municipale
Durée: **17 janvier au 7 février**
Coût: 70 \$ par duo

YOGA (55 ANS ET +)

Horaire: **Jedi** de 13h30 à 14h30
Lieu: Salle municipale
Durée: **17 janvier au 28 mars**
Coût: 138 \$

VÉLO DE MONTAGNE (10 ANS ET +)

Horaire: **Samedi** de 10h30 à 11h30
Lieu: Chalet des loisirs
Durée: **12 janvier au 9 février**
Coût: 75 \$

SÉMINAIRE KRAV MAGA 12 ANS ET +

Horaire: **Samedi** de 13 à 16 h
Lieu: Salle Municipale
Durée: **19 janvier**
Coût: 25 \$

YOGA PARENT ENFANT 5 ANS ET +

Horaire: **Samedi** de 9h30 à 10h30
Lieu: Salle Municipale
Durée: **2 février et 16 mars**
Coût: 16 \$ par duo par atelier

PRÊT À RESTER SEUL À LA MAISON

Horaire: **Mardi** de 9h à 14h
Lieu: Salle Ester-Blondin
Durée: **29 janvier**
Coût: 35 \$

ROBOTIQUE 12 ANS À 15 ANS

Horaire: **Samedi** de 9h à 16h
Lieu: Salle municipale
Durée: **16 février**
Coût: 80 \$

CLUB DES DÉBROUILLARD 5 À 12 ANS

Horaire: **Samedi** de 9 h à midi
Lieu: Salle Municipale
Durée: 17 mars
Coût: 35 \$

Ateliers culinaire 5 à 12 ans

♦ REPAS RÉCONFORTANT

Horaire: **Samedi de 9h à 11h**
Lieu: Chalet des loisirs
Durée: **20 janvier**
Coût: 15 \$

♦ DOUCEUR DE SAINT-VALENTIN

Horaire: **Samedi** de 9h à 11h
Lieu: Chalet des loisirs
Durée: **10 février**
Coût: 15 \$

♦ CLASSIQUE CABANE (REPAS CABANE)

Horaire: **Samedi** de 9h à 11h
Lieu: Chalet des loisirs
Durée: **24 mars**
Coût: 15 \$



Cours et ateliers offerts à Sainte-Marcelline

CARDIO FIT

Horaire: **Lundi et/ou jeudi** de 18h30 à 19h30
Lieu: Gymnase de l'école
Durée: **14 janvier au 21 mars**
Coût: 100 \$ une fois par semaine
150 \$ deux fois par semaine

ÉVEIL MUSICAL

Horaire: **Lundi** de 17h30 à 18h15
Lieu: Chalet des loisirs
Durée: **14 janvier au 4 mars**
Coût: 100 \$

ENSEMBLE VOCAL (9 À 12 ANS)

Horaire: **Lundi** de 18h30 à 19h30
Lieu: Chalet des loisirs
Durée: **14 janvier au 4 mars**
Coût: 125 \$

MISE EN FORME AVEC BALLON

Horaire: **Mardi et/ou jeudi** de 9h30 à 10h45
Lieu: Salle communautaire
Durée: **15 janvier au 11 avril**
Coût: 150 \$ pour 12 ateliers
275 \$ pour 24 ateliers

HATHA YOGA

Horaire: **Mardi** de 19h00 à 20h15
Lieu: Salle communautaire
Durée: **15 janvier au 26 mars**
Coût: 120 \$

INITIATION AU CROCHET (TRICOT)

Horaire: **Mardi** 19h à 20h
Lieu: Chalet des loisirs
Durée: **17 janvier au 21 février**
Coût: 80 \$ incluant laine et crochet

VIE ACTIVE

Horaire: **Jedi** de 13h à 14h15
Lieu: Salle communautaire
Durée: **10 janvier**
Coût: Gratuit
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

MATINÉES YOGA

DUO PARENT-ENFANT (4 ANS ET PLUS)

Horaire: **Samedi** de 10h à 11 h
Lieu: Salle communautaire
Dates: **26 janvier - 23 février - 30 mars**
Coût: 20 \$ par cours duo parent-enfant
5 \$ par enfant supplémentaire

Vous pouvez vous inscrire à un seul cours à la date de votre choix ou vous inscrire aux 3 cours.

Lieux où se donnent les cours à Sainte-Marcelline

Salle communautaire: 435, 1^{ère} rue du Pied-de-la-Montagne
Chalet des loisirs: 363, rang du Pied-de-la-Montagne
Gymnase: 411, rang du Pied-de-la-Montagne

INFORMATIONS	PROJETS ET COLLABORATIONS	BABILLARD
<p>Mode de paiement</p> <ul style="list-style-type: none"> En argent ou par chèque daté du jour de l'inscription, libellé au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie. Si l'activité est déjà débutée, AUCUN REMBOURSEMENT ne sera possible. Toute demande d'inscription reçue après le 15 janvier 2019 pourrait comporter des frais supplémentaires et pourrait être refusée. <p>Renseignements</p> <ul style="list-style-type: none"> Le service des Loisirs se réserve le droit de modifier (temporairement) l'horaire des activités ou des cours en tout temps, et ce, sans possibilité de remboursement. Le service des Loisirs pourra annuler des cours par manque de participants. Un remboursement sera alors remis à tous les participants inscrits. Le service des Loisirs peut refuser des inscriptions si le nombre maximal de participants est atteint. Aucune confirmation ne sera faite avant le début des activités ou des cours. Les participants devront se rendre à l'heure et à l'endroit indiqués pour l'activité ou le cours, à moins d'avis contraire. Le service des Loisirs de Sainte-Mélanie se dégage de toute responsabilité en ce qui regarde la participation des utilisateurs, les dommages causés aux biens matériels et toutes blessures survenues lors de ces activités ou cours. La responsabilité est assumée par les parents ou tuteurs. 	<p>Semaine de relâche du 4 mars au 8 mars</p> <p>Le service des loisirs de Sainte-Mélanie et Saint-Ambroise-de-Kildare préparent une super semaine de relâche pour les enfants et les familles.</p> <p>Lundi 4 mars Bowling et Musée d'Art de Joliette ➔ 28 \$</p> <p>Mardi 5 mars Journée plein air à St-Donat ➔ 13 \$</p> <p>Mercredi 6 mars Glissade sur neige à St-Jean-de-Matha ➔ 30\$</p> <p>Jeudi 7 mars Escalade action directe ➔ 34 \$</p> <p>Vendredi 8 mars Atelier de cirque à Saint-Ambroise et film ➔ 16 \$</p> <p>Coût d'inscription pour toutes les activités de la semaine ➔ 105 \$</p> <p>Possibilité de s'inscrire à la journée. Service de garde inclus.</p> <p>Les inscriptions auront lieu les 14 et 15 janvier lors des journées d'inscription aux activités de la programmation loisirs.</p> <p>Pour infos vous pouvez joindre Martin Alarie au 450 889-5871 p 234.</p>	<p>Jumelage</p> <p>Dans le cadre d'un échange emploi intermunicipalités avec la France, nous avons la chance de recevoir, à chaque été, une personne de Saint-Saud-Lacoussière ou de Saint-Pardoux-la-Rivière, communes jumelées avec Sainte-Mélanie. Le coût du transport de l'avion et du train est assumé conjointement par la Municipalité et le Comité jumelage de Sainte-Mélanie.</p> <p>Cet échange permet aussi à un étudiant de Sainte-Mélanie d'aller travailler pour ces deux municipalités. Si vous êtes intéressés, vous pouvez communiquer avec Martin Alarie au 450 889-5871 poste 234.</p> <p>La date limite pour déposer votre candidature, une lettre de motivation et votre CV est le vendredi 8 mars au bureau municipal au nom de Martin Alarie, technicien en loisirs.</p> <p>HORAIRE PATINOIRES</p> <p>Lundi au jeudi - 17h30 à 21h Vendredi - 17h30 à 22h Samedi et dimanche - 12h à 22h</p> <p>Venez rencontrer Sylvain, notre sympathique surveillant de patinoires au Centre des loisirs, que ce soit pour jouer au hockey, patin libre ou jouer une partie de billard.</p> <p>Vous pouvez vérifier l'état de la glace des patinoires au 450 889-5871 poste 235.</p>

MOT DE MARTIN

Et voilà l'hiver vient de se déposer pour les prochains mois. Effectivement, il est arrivé rapidement, mais il nous permettra d'en profiter encore plus longtemps lors de nos activités extérieures en famille et entre amis. Plusieurs options s'ouvrent à nous cet hiver. Les activités offertes au parc des Sables, au parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles et l'événement du Festi-Glace de la MRC de Joliette sont de belles options pour profiter de l'hiver et bouger.

Au mois de septembre, vous avez reçu notre politique familiale et municipale amie des aînés qui a été élaboré par un comité (PFMADA) au cours des derniers 24 mois. Je tiens à remercier les membres du comité qui ont œuvré à rendre possible cette politique et dont un comité mettra en place au cours des trois prochaines années plusieurs actions qui permettront d'améliorer la qualité de vie de nos familles et de nos aînés. Le lancement de notre politique a eu lieu le samedi 15 septembre lors de la belle fête des Récoltes qui réunit artisans, agriculteurs et organismes pour mettre en valeur de super belles réalisations. Merci au comité de travail pour votre incroyable implication à présenter ce très bel événement.

Le mercredi 31 octobre, nous avons préparé une super fête d'Halloween pour nos petits monstres, malheureusement la température n'était pas au rendez-vous et ne nous a pas permis d'offrir l'ensemble des activités prévues. Par contre, nous avons eu de nombreux visiteurs pour notre cimetière de l'horreur. Merci à Éric Dupuis, Francis Lépine, Charles Genest et Béatrice Coulombe qui ont participé à l'intérieur de notre tunnel. Un énorme merci aux employés du service des travaux publics pour leur super aide lors du montage et démontage du tunnel.

Le 3 décembre dernier, nous avons reçu 190 enfants pour le dépouillement de Noël. Ils ont pu accueillir le Père Noël qui a remis des cadeaux à chacun d'eux. Depuis le mois de septembre, j'ai eu la chance de travailler avec des lutins incroyables qui ont contribué à la préparation de cette fête. Un immense merci à Annie Beausejour, Gilbert Côté, Amélie Beaulieu, Mélanie St-André pour leur incroyable implication qui a permis d'offrir cette belle fête. Nous avons reçu un immense coup de main des fées du Cercle de Fermières de Sainte-Mélanie et de nombreux jeunes lutins qui ont travaillé super fort lors de cette belle journée. Pour terminer, merci à Pirouetto (Benoit Masson) d'avoir mis de la magie lors de notre belle fête. Merci aux nombreux commerces qui appuient cette fête.

J'ai amorcé la planification de notre camp de jour pour l'été 2019. Nous attendons plus de 200 enfants. L'année 2019 sera une année de changement, puisque nous devons embaucher une nouvelle coordonnatrice pour la gestion du camp de jour, plusieurs animatrices-animateurs et aides animatrices-animateurs. Le métier d'animatrice-animateur auprès des enfants est un travail très valorisant qui comporte une panoplie de responsabilités. La principale qualité est de vouloir s'amuser avec les enfants et être intéressé à leur faire vivre de belles réalisations à travers des activités, sorties ou simplement en jasant. Naturellement, les animatrices-animateurs doivent être responsables et veiller à la sécurité d'un groupe d'enfants. Nous leur offrons de la formation et du soutien et leur embauche s'effectue après les inscriptions du mois d'avril. L'emploi débute à partir du 17 juin 2019 pour une période de 9 semaines de travail au taux horaire de 13,60 \$ pour des semaines variant entre 38h et 40h. Si vous êtes intéressé, faites-moi parvenir vos CV et une lettre de motivation à martin.alarie@sainte-melanie.ca. Si vous voulez des infos, vous pouvez me joindre au 450 889-5871 poste 234.

Je vous souhaite de passer un bel hiver à profiter de la neige et au plaisir de vous croiser à la patinoire, en ski de fond ou raquettes ou tout simplement venir me jaser.

Martin Alarie, technicien en loisirs